

# LA VÉRITÉ



Premier journal paru dans la clandestinité (No 1 août 1940)

## LE SENAT RESSUSCITE GRACE AU M.R.P.

... avec la complaisance des S.F.I.O.

VINCENT AURIOL, Président de l'Assemblée Constituante, vient d'adresser un appel pressant aux trois partis de la « Coalition gouvernementale » leur enjoignant de se mettre d'accord sur le projet de constitution qui doit passer devant l'Assemblée. On sait que celle-ci n'a plus qu'un mois et demi avant les élections pour voter un projet de constitution.

L'histoire du projet de constitution se résume à peu de chose. Dans la commission formée par les différents partis de l'Assemblée, les S.F.I.O. bloquent régulièrement leurs votes avec ceux du M.R.P. Cependant, aucun accord ne put être réalisé notamment sur la question de la Chambre unique ou du bicamérisme.

Comme la Commission était incapable de s'en sortir, et afin de conjurer une « crise gouvernementale » sur la question de la future Constitution, Vincent Auriol convoqua en hâte les représentants du P.C.F., de la S.F.I.O., du M.R.P. et des Radicaux et leur proposa « une base d'accord ».

Les Radicaux, qui malgré leur déconfiture aux élections jouent toujours un rôle dans les couloirs de l'Assemblée, s'affirmèrent partisans du rétablissement de la Constitution de 1875 et de la réinstallation du vieux Sénat réactionnaire dont la fonction principale sous la Troisième République a consisté dans le renversement de tout gouvernement qui n'avait pas l'accord des 200 familles.

Le délégué S.F.I.O. proposa trois chambres, dont deux consultatives: une Chambre des Députés, souveraine, d'une part, et un « Conseil économique » et un « Conseil de l'Union française », consultatifs, d'autre part.

Le M.R.P., fidèle à sa politique d'équivoque, s'en tira à sa manière: il proposa de faire des deux Conseils consultatifs, une deuxième Assemblée.

Le P.C.F., qui s'était prononcé d'abord, et avec raison, pour le principe démocratique d'une Chambre unique et souveraine élue, au lieu de maintenir intégralement la position qu'il avait défendue devant le pays et pour laquelle il avait obtenu l'accord des masses, se rangea à son tour à la formule de compromis S.F.I.O.

Enfin, l'accord s'établit. On allait créer ainsi: Un « Conseil économique », composé des représentants de la Confédération patronale, de l'Artisanat et des Syndicats, qui compterait 125 membres.

Un « Conseil de l'Union française », composé en principe de 140 membres désignés par les Conseils généraux départementaux, et par 70 représentants de « la France d'Outre-Mer », comme le notait avec satisfaction « Le Monde », « cette seconde Assemblée, sans être souveraine, serait loin d'être consultative. Les lois votées par l'Assemblée principale lui seraient obligatoirement soumises, et pour éviter qu'elles ne se perdent dans les cartons de CE NOUVEAU SENAT, leur promulgation serait de toute manière décidée après un certain délai. Un droit spécial lui serait octroyé: celui de donner son accord pour la dissolution de l'Assemblée principale ».

Une capitulation en amène bien d'autres Désirant toujours renforcer la deuxième Chambre et donner à l'élection du Président de la République une place d'arbitre au-dessus du Parlement, le M.R.P., enhardi après ce

résultat, proposa que le Président de la République soit désigné par les « Conseils d'outre-mer et économique réunis ».

Reprenant à nouveau sa fonction d'entrepreneur, Vincent Auriol adressa un nouvel appel aux partis de la coalition gouvernementale, proposant que le Président de la République soit élu par l'Assemblée et par le Conseil d'outre-mer.

Le vieux Sénat réactionnaire, rejeté avec dégoût par les masses laborieuses aux élections d'octobre, fut ainsi ressuscité sous un autre nom...

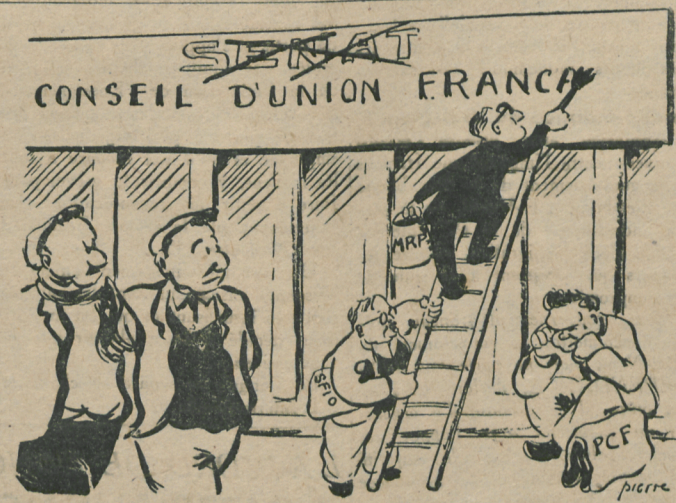
Jean MARCOUX.

(Suite page 2.)

## A BORDEAUX Le P.C.I. brise une réunion du P.R.L.

Le 9 mars, le P. R. L. avait convoqué à Bordeaux une réunion du P.R.L. à laquelle devait parler Ramarony. La réunion fut interrompue par nos camarades et les Jeunesses Socialistes qui jetèrent dans la salle des feux de bengale rouges. Une violente bagarre s'ensuivit au cours de laquelle la police intervint sauvagement contre les militants ouvriers. Cependant la réunion du P.R.L. dut être dissoute et ces Messieurs furent convoqués à une réunion privée pour le lendemain. Cette réunion se tint sous la protection de la police.

D'autre part, nos camarades de Bordeaux nous annoncent qu'une grande manifestation anti-franquiste a été organisée par l'I.O.S. Notre Parti y a participé avec ses drapeaux et ses pancartes.



Un ouvrier: En somme, on change l'étiquette, mais c'est la même marchandise

## Avec la politique de Longchambon

### Manquerons-nous de pain?

Au cours de sa dernière Conférence de Presse, M. Longchambon, le ministre du Ravitaillement, a déclaré que « pour le mois de mars la ration de pain ne sera pas modifiée ». Citant cette phrase, un journal spécialisé, la Tribune économique ajoute: « Cette indication équivaut à l'annonce d'une réduction pour le mois d'avril ».

Et, la Tribune économique, fidèle en cela à la politique de M. Longchambon, insiste longuement sur l'importance des importations de blé pour le ravitaillement. « Le ravitaillement de la population en pain reposait sur des importations régulières d'un peu plus de 2 millions de quintaux par mois. C'est dire que nous ne mangerons du pain que dans la mesure où nous arriverons à obtenir des blés d'importation », et le journaliste continue: « Les besoins de l'Europe continentale, de l'Afrique du Nord, de l'Extrême-Orient et de l'Inde sont sans précédent. La vie au Maroc depuis plusieurs mois, aux Indes, peut-être demain, est suspendue aux arrivages de blés américains. C'est dire que quelle que soit l'urgence de nos besoins, les pays qui détiennent des excédents doivent prendre en considération ceux d'autres pays plus malheureux encore ».

Il y a deux choses que personne ne peut évidemment contester: d'une part la misère et la famine ne sont pas les seuls apanages des travailleurs français, les prolétaires du monde entier souffrent des mêmes maux à des degrés souvent plus

## A LA SALLE DES HORTICULTEURS

### Vibrant meeting international ORGANISÉ PAR NOTRE PARTI

Répondant à l'appel de notre Parti, un millier de personnes se pressent Salle des Horticulteurs, mardi 12 mars, pour entendre des représentants de la IV<sup>e</sup> Internationale qui vont prendre la parole au Meeting International organisé par le P.C.I.

Dans une intervention vigoureuse, Favre Bleibtreu, secrétaire général du Parti, stigmatise les scandaleuses mesures policières prises par M. Luizet contre la Conférence Internationale, dont nous avons parlé dans le dernier numéro de « La Vérité ».

Après avoir fait le procès des différents ministres de l'Information qui se sont employés à étouffer la voix de notre Parti, Favre conclut sous les applaudissements: « Le véritable sens de ces « erreurs policières » ou de ces « retards administratifs » dans la légalisation de « La Vérité », c'est: empêcher que les travailleurs ne trouvent dans nos mots d'ordre et dans notre programme l'expression de leurs véritables intérêts ».

Jack Haston à la tribune Le secrétaire de la section anglaise de la IV<sup>e</sup> Internationale, salué par une ovation, déclare:

« Comme vous, militants et sympathisants du P.C.I., nous menons en Grande-Bretagne une lutte implacable contre notre impérialisme et tout particulièrement pour la liberté des peuples coloniaux opprimés par les banquiers de la City. Le camarade Damien, de la section espagnole, soulève l'enthousiasme de la salle en dénonçant la carence

## LIBERTÉ de la PRESSE OUVRIÈRE

Nombreuses manifestations de solidarité avec LA VÉRITÉ

De l'étranger comme de tous les coins de France, de nombreuses manifestations de solidarité et de sympathie pour notre Parti et de protestations indignées contre l'interdiction de parution dont est toujours frappée « La Vérité », nous sont parvenues.

### DE L'ÉTRANGER :

Pour la défense de la liberté de parole et de la presse ouvrière, les organisations américaines suivantes ont adressé le 24 février 1946 à Deferre et à Gouin, un télégramme dans lequel elles réitérent la protestation qu'elles ont formulée par câble le 18 janvier 1946 et qu'elles avaient adressée à l'époque à André Malraux.

« Prenant en considération les droits de la libre parole et de la presse, nous réitérons notre demande pour l'autorisation immédiate de « LA VERITE », signé: Herman SINGER, directeur de « The Tall ». Roger BALWIN, Ligue des Droits de l'Homme ». Maurice MILGRAM, « Ligue de Défense des Travailleurs ». Liston OAK, Directeur du « New Leader ». NOVACK, du « Comité de Défense des Libertés civiles ». Dwight Macdonald, Directeur de « Politics ». Farrell DOBBS, Directeur de « The Militant ». E. R. FRANK, Directeur de « Fourth International ». Albert GATES, Directeur de « Labor Action ».

### DE FRANCE :

Contre l'arbitraire policier: « Le Bureau de la Section Syndicale des Organismes Semi-officiels s'élève avec indignation contre l'arrestation arbitraire d'un camarade, excellent militant de notre Section, le camarade BOUSSEL, de l'O.I.D. Cette arrestation qui visait à interdire l'exercice du droit de réunion au Parti Ouvrier dans lequel militait notre camarade, ne peut être passée sous silence et doit motiver une protestation énergique et active de tout militant conscient. »

Pour l'autorisation de « LA VÉRITÉ »: Nous ne pouvons malheureusement pas publier les nombreuses lettres et motions qui nous sont parvenues. Signalons la motion suivante votée à l'unanimité par la XV<sup>e</sup> Section du Parti Socialiste:

« ... La XV<sup>e</sup> Section, fidèle au principe de la liberté de la presse, condamne toute limitation de la liberté de parution et de diffusion de la presse ouvrière. Elle demande au ministre de l'Information, le camarade Deferre, de rapporter les ordres de saisie concernant des journaux ouvriers: Le Libérateur, La Vérité, etc., et lui demande de faire en sorte qu'ils paraissent avec l'autorisation qu'on ne saurait refuser à tous les organes ouvriers locaux ou nationaux. »

Concluons avec le camarade Monnet, de Chambéry, qui montre la voie à suivre contre les mesures qui frappent « LA VERITE »: « Je ne puis m'empêcher de vous dire mon indignation devant les mesures prises dernièrement par un ministre qui se dit socialiste (!) et par les P.T.T. pour tenter d'étouffer la voix de « LA VERITE ». Je ferai tout mon possible pour faire connaître autour de moi le P.C.I. et son journal... »

SOUSCRIVEZ POUR « LA VERITE ». ENVOYEZ A L'ADMINISTRATION DU JOURNAL DES LETTRES ET MOTIONS DE PROTESTATIONS!

### ABONNEZ-VOUS A « LA VERITE »

Nom. ....  
Adresse. ....  
Désire m'abonner à « La Vérité »  
pour 26 numéros: 50 fr.  
52 numéros: 100 fr.  
(Rayer la mention inutile)  
Renvoyez de suite ce bulletin à l'adresse suivante:  
« LA VERITE », 19, RUE DAGUERRE,  
et les mandats au C.C.P. E. Saujet, 3209-19, Paris.

## LA DEFENSE DES LIBERTES

Le raid policier contre la réunion privée du P.C.I. n'est pas le résultat du hasard comme veut le faire entendre une certaine information officielle. S'il en avait été ainsi, une rapide vérification eut été suffisante.

La détention des secrétaires du P.C.I., les camarades Favre-Bleibtreu, Bousset et Privas, pendant une vingtaine d'heures; celle d'autres militants, de sympathisants et journalistes pour une durée de 36 à 48 heures avant de procéder, faute de motif, à la libération de tous ceux qui avaient été arrêtés; enfin les saisies de papiers et de notes qui, selon les termes de certains policiers, n'ont aucun intérêt pour la police mais seulement pour leurs possesseurs; tous ces faits témoignent de la volonté d'entraver par tous les moyens d'arbitraire administratif, le fonctionnement normal d'un Parti reconnu légal mais dont l'activité déplaît à ceux qui sont au pouvoir. Cette mesure de

police, destinée à nuire au fonctionnement intérieur de notre Parti est le complément évident des mesures de police pour entraver l'activité extérieure, telle l'arrestation des vendeurs de « La Vérité ». Le hasard ne favorise la police que contre notre Parti; il semble tout au contraire protéger les organisations et les champions de la réaction.

C'est de la part du gouvernement une politique délibérée, même si elle ne semble pas être poursuivie à fond. En réalité cette politique vise à nous nuire au maximum tout en évitant d'aller trop loin, enfin, de pouvoir réduire au minimum la publicité sur ces agissements antidémocratiques. Le silence de l'Humanité, habituellement si prête à donner de la gueule contre nous, celui du Populaire et de presque toute la presse française, font pendant à la politique gouvernementale. Le désir d'entraver et d'étouffer notre voix sans que nous ayons une

tribune pour nous défendre s'est aussi montré dans les dispositions prises vis-à-vis du camarade P. Franck, arrêté à la réunion du 5 mars, alors qu'il venait de rentrer d'exil, ayant 11 mandats d'arrêtés contre lui datant de 1939 en vertu des lois scélérates, la police et la justice le gardèrent plus de 30 heures, cherchant la ficelle juridique pour ne pas le garder en prison, tout en laissant planer la menace de nouvelles poursuites et de nouvelles condamnations.

La dernière mesure policière, le raid contre une réunion privée a soulevé une certaine émotion dans des milieux jusqu'alors un peu sourds à nos protestations; elle a aussi provoqué la surprise de journalistes de la presse étrangère, certains ayant été gênés dans leur travail par ce raid. Il faut en finir avec l'arbitraire gouvernemental, avec ces atteintes incessantes aux libertés démocratiques. Nous en appelons d'autant plus vigoureusement aux travailleurs, que la question dépasse ces libertés mêmes. Les Partis qui trahissent la classe ouvrière, qui font au pouvoir la besogne des capitalis-

tes, sentent qu'entre eux et les masses le contact n'est plus aussi bon qu'autrefois; le mécontentement sévit dans les syndicats et dans tous les organismes de base du P. C.; la rupture entre ces partis et les masses se prépare. La logique de ces trahisons fera demain jouer à ces dirigeants, le rôle des Noske et des Scheidemann, ces chefs social-démocrates allemands qui écosèrent dans le sang la révolte des prolétaires de Berlin. Pour le faire avec le moins de difficultés, il leur faut baïllonner le seul parti ouvrier qui aujourd'hui dénonce les trahisons et qui demain, sachant déjouer leurs provocations, saura mener les travailleurs à la victoire.

Défendre LA VERITE, défendre le P.C.I., c'est assurer les armes dont les travailleurs ont besoin pour faire triompher leurs revendications immédiates et sortir la société de l'ornière où elle s'enlise. Intensifiez la campagne par réunions, tracts, affiches, pétitions... Contre l'arbitraire gouvernemental, Pour la parution légale de « LA VERITE »!



# LA NATIONALISATION du GAZ et de L'ÉLECTRICITÉ EST AU POINT MORT

**L** E projet de nationalisation des industries de l'électricité et du gaz établi par Marcel Paul avait été adopté par l'ensemble du Conseil des ministres. Malgré leur accord les Socialistes ont présenté et soutenu dans la Commission de l'Équipement National un nouveau projet défendu par Ramadier. La Commission adopta finalement, grâce au soutien du M.R.P., le projet Ramadier. Marcel Paul prévoyait la nationalisation de l'ensemble des entreprises du gaz et de l'électricité, une gestion commune sous la forme d'un Monopole d'Etat, et la constitution de Conseils tripartites avec un tiers des représentants du personnel.

Le projet Ramadier, beaucoup plus limitatif, exclut de la nationalisation les centrales minières, certaines centrales électro-chimiques et électro-métallurgiques. Il prévoit en outre une gestion séparée pour le gaz et pour l'électricité et remplace les conseils tripartites par des conseils quadripartites, réduisant ainsi de quart la représentation du personnel.

### Pourquoi le M.R.P. soutient le projet Ramadier?

La bourgeoisie, avec le M.R.P., a bloqué sur le projet Ramadier. Comme nous le signalions la semaine dernière dans la *Vérité*: « Le patronat proteste avec force contre les ravages croissants de l'étatisation sous toutes ses formes. » Dans le cas concret de l'électricité, on sait que les magnats des houillères dominent aussi l'industrie de production et de distribution électrique. Comme producteurs, ils achètent du matériel qu'ils fabriquent comme industriels. C'est là une excellente méthode de cumuler des profits. Même l'intervention de l'état bourgeois leur semble gênante, car elle risque non seulement de contrecarrer parfois leurs propres initiatives, mais encore de limiter leur chiffre d'affaires. De là leur volonté de limiter toujours et à priori les mesures de nationalisation entreprises par leur propre état.

### Les actionnaires veulent l'échelle mobile

Si le projet Ramadier « limite les dégâts », les magnats des houillères n'en cessent pas moins leur opposition: « Jusqu'à présent, nous avions entre les mains une action négociable en Bourse, dont la valeur montait au fur et à mesure que le franc baissait et perd de sa valeur. A la place de cette action, l'Etat va nous remettre une obligation dont l'intérêt et le prix de remboursement sont fixés une fois pour toutes. Si vous voulez que nous acceptions vos obligations, appliquez l'échelle mobile. En somme, ils demandent que, chaque année, le prix de l'obligation comme celui du dividende soit calculé en fonction de la hausse générale des prix. »

## La Vie du Parti

- GRENOBLE, Café Mayousse,** place Bir-Hakeim (ex place Malakoff).  
Samedi 17 à 19 h.
- MARSEILLE, Bar dégradation Noailles,** angle gare de l'Est, Vieille Bourse du Travail.  
Mercredi et Samedi de 17 à 20 heures.
- BORDEAUX, 34, Cours Aristide-Briand,** Bar de la Bourse.  
Samedi après-midi et dimanche matin.
- CLERMONT-FERRAND, place Gaillard, Café National.**  
Tous les samedis de 16 h. à 19 h. Adresser toute la correspondance à cette adresse.
- SAINT-ETIENNE, place du Peuple, Café Besset.**  
Tous les samedis de 17 à 19 heures.
- NANTES, Café des Amis des Sports,** place de la Duchesse-Anne.  
Tous les samedis, de 15 h. à 19 heures.

### Souscription pour «LA VÉRITÉ»

Semaine du 3 au 10 mars

- Quimper, liste n° 4. — Fred Rospars, 50; Tanguy Pierre, 35; Mlle Long, institutrice, 50; Jacques Alain, 20; F. Rospars, 50; Jézéquel, 50; Grannec Guillaume, 50; Tavidec Louis, 25; Rospars Hervé, 50; Eustache Mével, 100; Quintin J., 20; Gr. R., 50; Coriou, 50; B. B., 40; Cleireau, 100; Ursule, 100; Donarin Louis (JC-FTP), 20; Laffourd (JC-FTP), 20; Donarin J.-N. (JC-FTP), 20; Coton Louis (JC), 10; Cadiou Albert (JC-FTP), 20; Fier François (JC), 10; Salaim François (JC-FTP), 10; Fer Théophile (JC-FTP), 10; Thomas François (JC), 10; Caourin François (FTP, déporté politique), 20; Le Drempe Etienne (JC), 10; Cravec Pierrrot (JC-FTP), 20; Douarin Marie (PCF), 10; Peron Roger (JC-FTP), 10; Daniel Pierre (PCF-FTP), 10; Douarin François (PCF), 10; Rannerri Pierre (JC-FTP), 10; Perrot, 300; un Postier rouge (4° versem.), 100; un Postier, 20 fr. — Total: 1.510 fr.

### BULLETIN INTÉRIEUR

Imprimerie Spéciale de  
« LA VÉRITÉ »

## PROFESSEURS ET INSTITUTEURS, pour l'action directe

Durant trois jours, les délégués du Congrès de la Fédération Générale de l'Enseignement ont travaillé pour mettre sur pied les statuts de leur Fédération (qu'on appellera désormais Fédération de l'Education Nationale) ainsi qu'un projet de reclassement de la fonction enseignante.

Un important débat sur la structure conclut à l'orientation vers la création de Syndicats Uniques départementaux par une majorité de 1 voix (241 contre 240). Les délégués manifestèrent leur intention de se retirer de la Fédération Générale des Fonctionnaires, mais le vote fut remis en question et grâce à une multitude de projets, on aboutit pratiquement à éviter le retrait de la Fédération Générale des Fonctionnaires.

L'attention des délégués fut retenue en fin de Congrès par l'exposé de trois tendances sur l'orientation syndicale. Vian, qui défendit la position de l'École Emancipée, se rallia finalement à la motion présentée par Breuille (la motion du Congrès de Noël des Instituteurs). Cette motion bien que moins précise fixe une orientation de lutte revendicative indépendante des considérations de gouvernement et de partis et s'oppose à la motion présentée par Guilbert, leader stalinien de la Fédération de l'Enseignement.

Les délégués demandèrent qu'une action de plus en plus vigoureuse soit employée et qu'il soit recouru à tous les moyens, y compris la grève, pour faire aboutir les revendications. Le Congrès adopta la motion Breuille par 272 contre 145.

Un réel mécontentement anime le personnel enseignant dont les salaires sont très insuffisants et qui est aujourd'hui décidé à faire aboutir ses revendications. Le Congrès se sépara au chant de « L'Internationale ».

## L'ACCORD DE HANOI... L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS NE VEUT PAS QUITTER L'INDOCHINE

**L'** ACCORD signé entre le représentant du gouvernement français et Ho Chi Minh reconnaît la République du Viet Nam, sur le territoire du Tonkin et d'une partie de l'Annam dans le cadre de « l'Union française »; les autres territoires indochinois auront à se prononcer par plébiscite; enfin le gouvernement du Viet Nam se déclare prêt à bien accueillir les troupes françaises qui entreront sur son territoire.

Cet accord est un type de compromis tout à fait instable. L'impérialisme français s'efforce de rétablir sa domination sur l'ancienne colonie de la III<sup>e</sup> République; mais l'emploi de la force s'avère comme très coûteux et de faible rendement; le retour à l'ancien ordre de choses apparaît impossible, sauf à une minorité de colonaux qui n'ont rien appris, ni oublié! Dans ces conditions, l'impérialisme français consent à faire quelques concessions, pour ne pas se trouver dans une impasse, comme en Syrie, quitte bien entendu à essayer de poursuivre ses spoliations et ses rapines avec l'aide d'une partie de la bourgeoisie indigène, et ce, sous le couvert de la défense des intérêts économiques et culturels.

Nous ne sommes pas suffisamment informés de toutes les conditions qui ont amené HO CHI MINH et son gouvernement à signer cet accord. La faiblesse en armement, d'une part; la pression des bourgeoisies indochinoises et chinoises, d'autre part, et la menace de la famine ont certainement été des facteurs qui ont poussé au compromis.

Quoi qu'il en soit, il serait erroné de croire que le résultat d'un rapport instable des forces puisse avoir de la stabilité. Le problème de l'indépendance de l'Indochine ne se trouve pas résolu; les problèmes de classes dans ces pays ne le sont pas non plus. D'autre part, l'impérialisme français est représenté en Indochine par la soldatesque de Leclerc et on imagine sans peine comment ces troupes, qui n'ont pu tolérer même les socialistes français de Saïgon, « contrôleront » le déroulement « démocratique » du référendum envisagé dans la déclaration commune.

Le P.C.I. déclare aux travailleurs de France: vous ne devez pas, sous le couvert de l'union française, vous faire les complices de vos exploitateurs contre les peuples coloniaux. Exigez le châtiment des ministres et des chefs militaires qui ont poursuivi pendant huit mois la guerre contre les travailleurs d'Indochine.

Exigez le retrait immédiat des troupes d'Indochine!

Exigez la reconnaissance immédiate de la souveraineté du gouvernement Viet-Minh sur l'ensemble du Viet-Nam.

Exigez l'expropriation des capitaux français en Indochine et leur remise au gouverneur annamite.

Aux travailleurs indochinois dont nous sommes solidaires, nous disons: n'ayez aucune confiance dans la parole du gouvernement français. Soyez vigilants. Organisez-vous. Méfiez-vous également des exploitateurs de votre propre nationalité. L'accord reconnaissant le Viet-Nam n'est pas un succès décisif. C'est seulement le point de départ d'une étape nouvelle dans la lutte pour votre émancipation.

Seul, le retrait total de toutes les troupes d'occupation étrangères, l'expropriation des capitaux étrangers, la remise de la terre au paysan, le maintien et le renforcement des Comités du peuple, l'établissement d'une Banque d'Etat et du monopole du commerce extérieur peuvent garantir une véritable indépendance politique et économique du Viet-Nam.

Pierre FRANK.

## ESPRIT DE COMBAT DE LA BASE AU CONGRÈS DES FONCTIONNAIRES

**L** E Congrès de la Fédération des Fonctionnaires s'est tenu à la Maison du Peuple à Issy-les-Moulineaux, devant un millier de délégués. A l'ordre du jour figuraient le rapport d'activité, la structure fédérale et l'orientation syndicale.

Dès le premier jour une lutte violente opposa responsables réformistes et responsables stalinien. Les manœuvres les plus invraisemblables eurent lieu de part et d'autre. Les Couette et les Pruja (tendance stalinienne) tentèrent à plusieurs reprises de se décharger de toutes responsabilités dans la direction de la Fédération alors

qu'ils sont membres du Bureau Fédéral, tandis que les Lavergne et les Le Léap (tendance réformiste) manœuvrèrent sans arrêt sur la question des votes. Pour les uns — les réformistes — il s'agissait de conserver la direction de la Fédération, pour les autres — les stalinien — il s'agissait de conquérir cette direction.

Finalement bien que minorisés à peu de voix, sur la question de la structure, les réformistes restèrent maîtres de la Fédération des Fonctionnaires. Le coup fut extrêmement violent et beaucoup, plus à gauche qu'au ps.

Le Congrès des Fonctionnaires « prolétaires en faux-cols » démontrent que mêmes ces couches qualifiées autrefois de rétrogrades sont prêtes à l'action.

Picquemet, le vieux leader stalinien de la Fédération, insista longuement et avec juste raison sur la lutte menée par les fonctionnaires en 1924-1927 pour l'échelle mobile des salaires. Mais abordant la situation présente il ne mit pas en avant ce mot d'ordre. Après lui, d'ailleurs aucun autre dirigeant stalinien ne le reprit alors que plusieurs délégués de Paris et de Province le posèrent et le défendirent avec force dans leurs interventions.

Lavergne, beaucoup plus souple, parla de l'échelle mobile mais il déclara

qu'il fallait d'abord exiger le blocage des prix: « Demander l'échelle mobile aujourd'hui se serait avouer notre impuissance à bloquer les prix », dit-il. L'expérience des ces derniers mois n'a pas suffi aux réformistes.

Les moyens à employer pour faire aboutir les revendications donneront lieu aussi à des débats importants.

Le délégué du Gard demanda que l'on passe enfin à l'action. Celui du Loir-et-Cher, condamna le manque de combativité du Bureau Fédéral, il s'indigna de l'attitude de tous les parlementaires qui n'ont pas hésité à soutenir le projet du gouvernement à renier les promesses qu'ils avaient faites, il blâma le Bureau Fédéral d'avoir entrepris des négociations alors que la seule réponse aux pouvoirs publics devait être la grève.

Devant cette offensive Neumeyer et Lavergne proposèrent une résolution déclarant: « le Congrès affirme son profond mécontentement et sa volonté résolue de ne reculer devant aucune moyen y compris la cessation du travail pour se faire rendre justice ». Capitaine, de la Préfecture, s'éleva contre cette motion.

Guilbert, leader stalinien de la Fédération de l'Enseignement, bloquant alors avec les flics, demanda que cette partie de la résolution fut supprimée. Les dirigeants réformistes montrant toute leur duplicité déclarèrent: « Mais la motion ne vous parle pas de passer à l'action directe, elle n'a pas une forme ultimative. »

Nommés une commission et le problème sera reconstruit. Il fallu l'intervention de plusieurs délégués qui manifestèrent bruyamment pour que la résolution ne soit pas changée. Après cet incident et après l'échec de la délégation qui se rendit auprès de Couin le matin même, il est profondément regrettable que le Congrès n'ait pas exigé du Bureau Fédéral non des promesses fallacieuses mais une attitude ferme.

Le licenciement des 40.000 fonctionnaires souleva aussi quelques incidents. Plusieurs délégués manifestèrent leur inquiétude de voir jeter à la rue des travailleurs sans ressource, ils insistèrent pour que le reclassement ait lieu avant tout licenciement. Dirigeants stalinien et réformistes unis sur cette question manœuvrèrent de telle façon qu'ils obtinrent l'accord du Congrès sur leur position qui est également celle du gouvernement à savoir le licenciement pur et simple, sans reclassement et sans indemnité.

La discussion sur la structure détermina la transformation de la Fédération Générale des Fonctionnaires en Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires. Chaque Fédération est autonome et elle peut adhérer directement à la C. G. T.

### Le Sénat ressuscite...

(Suite de la première page)

#### Le véritable sens de la « crise »

La capitulation des partis ouvriers sur le terrain des conciliabules au sujet de la Constitution et les « crises » déclenchées par le M.R.P. ont une autre signification que l'enfanteur de la prochaine Constitution. Le M.R.P. poursuit deux objectifs très simples: rester dans la coalition, où ils représentent les trusts, — tout en jouant à l'opposition, afin de rejeter sur les partis ouvriers la responsabilité de la faillite sur tous les plans de la « coalition ».

La préoccupation essentielle de la S.F.I.O., c'est à son tour de maintenir la coalition gouvernementale. Pour cela, de capitulation en capitulation, les S.F.I.O. se montreront mûrs à céder non seulement sur la question du Sénat, mais encore sur celui du Président futur de la République.

Le P.C.F., s'il s'oppose avec raison à un Président de la République tout puissant, — qui pourrait reprendre comme hier le rôle d'arbitre incontrôlé joué par de Gaulle, — s'est montré malgré tout, lui aussi, disposé à capituler en fait la reconstitution d'un semblant de Sénat dont le rôle même limité ne peut être que réactionnaire et anti-démocratique.

Le fait que les partis ouvriers, et principalement la S.F.I.O., se soient cramponnés au maintien de la « coalition gouvernementale » a donné à la réaction représentée par le M.R.P. la possibilité de rejeter avec aisance la responsabilité de la banqueroute gouvernementale sur les partis ouvriers. Le M.R.P. a réussi le tour de force d'être le principal responsable au gouvernement, tout en apparaissant comme étant en opposition!

Le rôle misérable des partis ouvriers n'est que le résultat de toute la série des capitulations qui vont, malgré des hauts et des bas, du 21 octobre jusqu'aujourd'hui...

Le dernier cadeau de la série des capitulations, c'est la réapparition du vieux Sénat détesté, champ de manœuvre classique des 200 familles et de leurs agents.

## MEETING

des « démocraties » à l'égard de Franco.

Le camarade Pierre Frank prend ensuite place devant le micro. La salle salue avec sympathie ce camarade contre lequel Daladier avait lancé 11 mandats d'arrêt en vertu des lois scélérates sur la presse, et qui a passé des années dans les camps de Churchill et de Morrison. « Nous sommes la seule Internationale ouvrière qui subsiste et agit réellement comme telle, lance le camarade Frank. C'est là notre véritable force! »

Dans une émouvante intervention, le camarade Beaufrère met à nu l'action répressive de l'impérialisme français contre l'Indochine et contre les travailleurs indochinois résidant en France.

### Indépendance du Viet-Nam!

Analysant avec justesse l'accord intervenu entre l'impérialisme français et le gouvernement de la République du Viet-Nam, LE-VAN, de la section indochinoise de la IV<sup>e</sup> Internationale dans l'émigration, montre les dangers qui subsistent à la suite de ce compromis.

« Le gouvernement français prétend reconnaître la souveraineté du Viet-Nam, mais ne parle pas d'INDÉPENDANCE, déclare Le-Van. En outre, il se propose d'y organiser un plébiscite avec l'appui des Leclerc, alors que déjà la majorité du peuple vietnamien s'est prononcée pour la République du Viet-Nam et pour l'Indépendance. » Le-Van s'est adressé ensuite en annamite à ses camarades, très nombreux dans la salle.

Après avoir voté à l'unanimité trois résolutions: une exigeant le droit de participation pour la *Vérité*, l'autre pour l'indépendance de l'Indochine et le soutien du peuple espagnol, et enfin la dernière pour stigmatiser les arrestations arbitraires, le meeting s'est séparé dans l'enthousiasme sur une vibrante Internationale.

### Pour ou contre le projet Marcel Paul?

Si les bourgeois préfèrent le projet Ramadier au projet Marcel Paul, c'est que leur différence réside, d'une part, sur l'envergure du secteur à nationaliser; d'autre part, sur la grandeur de l'indemnité à recevoir. (Ramadier propose un taux d'intérêt de 3,5 % et Marcel Paul de 3 %.)

Mais, de toute façon, les deux se prononcent pour l'indemnisation confortable des actionnaires; les deux projets accordent une large participation des anciens monopoleurs aux Conseils d'administrations (3 ou 2 contre 1 membre du personnel); les deux ménagent les capitalistes.

En somme, une fois de plus les travailleurs vont faire les frais de ces « nationalisations ».

La seule mesure réelle pour mettre hors d'état de nuire les magnats de l'électricité et du gaz aurait dû être leur expropriation pure et simple. De plus, il est bien évident — et l'expérience des Houillères du Nord le prouve — que la présence d'un ouvrier dans un Conseil d'administration composé d'hommes des trusts ne change rien en définitive. La seule gestion des entreprises nationalisées, si l'on veut qu'elle profite aux travailleurs, ne peut avoir lieu que sous le contrôle des ouvriers de ces entreprises.

Les « nationalisations » à la Marcel Paul, même si elles tentent d'englober tout le secteur énergétique, peuvent bien rencontrer les chicanes des magnats de l'électricité, elles ne changent pas plus que les « nationalisations » à la Ramadier la structure du régime capitaliste...

Michèle MESTRE.

### LE BLOCAGE DES SALAIRES...

## Opération à sens unique

déclare le Délégué du Syndicat des Parqueteurs

**P** LUS de mille délégués, ouvriers, ingénieurs, représentant 600.000 techniciens, employés, cadres et adhérents, se sont rassemblés au cours du Congrès de la Fédération nationale des travailleurs du Bâtiment.

Les deux premiers jours furent consacrés au rapport d'activité. Arrachard, secrétaire général de la Fédération, insista pendant plusieurs heures sur la nécessité pour les travailleurs de produire de plus en plus. « La bataille de la production est une bataille nationale, c'est en même temps une bataille de classe. » Nous avions déjà entendu ce son de cloche avec Thorez qui, à Montceau-les-Mines, déclara aux mineurs que « la nouvelle forme de la lutte de classe, c'est la bataille pour la production ». Axé sur la nécessité de replâtrer l'économie capitaliste, Arrachard ne parla presque pas des revendications ouvrières.

Il se déclara satisfait des salaires accordés aux ouvriers du bâtiment (dans la Région Parisienne, un ouvrier spécialisé gagne 28 fr. 05 de l'heure; à Metz, il touche 24 fr. 70; à Valence, 23 fr. 85; à Coutras, 22 fr. 45). Il insista sur la nécessité de maintenir une hiérarchisation importante des salaires. « D'aucuns trouvent que la différence de salaire est trop grande entre le manoeuvre et l'ouvrier qualifié; nous ne devons pas rétrécir l'écart existant entre les salaires; nous devons forger des ouvriers qualifiés, pour cela, il faut que ces derniers soient récompensés » (la différence entre l'O.S. et l'ouvrier hautement qualifié est de 10 fr. 20 de l'heure à Paris). Il se prononça avec insistance pour la prime au rendement et la prime d'assiduité. De nombreux délégués furent stupéfaits de voir défendre, par un dirigeant ouvrier, avec autant d'acharnement un système de paiement rejeté depuis toujours par les syndicats, comme contraire aux intérêts ouvriers.

Cependant, Arrachard fut contraint de se faire l'écho du mécontentement ouvrier: « Certains accusent la C.G.T. de travailler à replâtrer le capitalisme. C'est vrai, tout ne va pas mieux en France, les travailleurs espéraient que de nombreux changements auraient lieu après la libération. » Mais il ne tira nullement la conclusion qui s'imposait, à savoir la nécessité pour les ouvriers de mener une lutte implacable contre la bourgeoisie; il déclara, au contraire, qu'aujourd'hui le combat pour la vie avait changé de forme et que la « reconstruction » passait avant la défense des revendications ouvrières.

Les interventions sur ce rapport furent nombreuses et diverses. Chaluet, du Syndicat des Parqueteurs, déclara: le blocage des salaires est

une opération à sens unique. Depuis 1939, les prix ont augmenté de 8 fois, alors que les salaires n'ont été multipliés que par 3,5. Nous devons réclamer l'échelle mobile et la publication d'un indice du coût de la vie calculé par la C.G.T. Il dénonça la manoeuvre du patronat qui, décidé à faire partir la production, veut faire payer à la classe ouvrière les frais de la reconstruction.

Le délégué de l'Eure demanda l'élaboration de nouvelles conventions collectives, la suppression des zones, l'amélioration du niveau de vie des travailleurs. Il déclara que le blocage des salaires avait précédé le soi-disant blocage des prix et que les salaires actuels ne pouvaient pas satisfaire aux besoins les plus légitimes des travailleurs.

Le représentant de la région nantaise déclara à son tour qu'il y avait trop de catégories différentes de salaires; il se prononça contre la hiérarchisation et le travail au rendement. Il demanda que, pour les congés payés, l'on revienne au protocole de 150 heures de travail qui permet seul de donner aux ouvriers 12 jours de congé annuel. Il signala que 500 ouvriers venaient d'être licenciés et réduits au chômage sur un chantier de sa région.

Le délégué du Syndicat des cadres du Bâtiment dénonça les carences du gouvernement dans la reconstruction, et les manoeuvres des entreprises privées. Il demanda que l'Etat prenne en main la reconstruction, qu'un plan général soit établi. Il faut supprimer l'arbitraire patronal et renoncer à l'entreprise privée; constituer un organisme national de distribution des matériaux et de la main-d'œuvre. Nous ne devons pas attendre de solution en dehors de nous, déclarait-il: ouvriers, cadres, techniciens doivent s'unir pour imposer ces mesures. A l'exception de quelques délégués qui bloquèrent entièrement avec Arrachard, les autres insistèrent essentiellement sur les revendications ouvrières.

Le vote sur le rapport d'activité se fit d'abord par mandat (vote secret). Une trentaine de délégués votèrent contre, plus de 100 s'abstinèrent. Les dirigeants stalinien firent alors un autre vote à main levée. Le rapport fut accepté à l'unanimité moins 4 voix... la pression bureaucratique était des plus puissantes.

Les autres jours furent consacrés aux discussions sur la structure et sur l'orientation. L'unité avec la Fédération du Bois fut réalisée. Les élections au Bureau fédéral eurent lieu ensuite. L'appareil bureaucratique stalinien réussit à se maintenir entièrement en place.

Jacques PRIVAS.